

LES PETITES AFFICHES

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

MERCREDI 09 AOUT 2017
Journal fondé en 1925 (93^{ème} année) - N° 5307

DIRECTION ET BUREAUX :
10, rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Marchés Publics

☎ : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
☎ : 05 59 59 84 58

E-mail : direct@petites-affiches-64.com

Parution chaque mercredi
Abonnement annuel : 32,00 € **1,10 €**

Annonces légales **HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉS LOCALES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES** **Marchés publics**

OFFICIELLEMENT HABILITÉ PAR LA PRÉFECTURE DE PAU À PUBLIER LES **ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES** DANS LE DÉPARTEMENT DES **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)** - ISSN : 1273-1153

ANNONCES LÉGALES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

- **Bouclage** : mardi 12 heures
- **Parution** : chaque mercredi
- **Mail** : direct@petites-affiches-64.com
- **Fax** : 05 59 59 84 58
- **Devis**, paiement par **carte bancaire** au 05 59 59 05 02
- **Attestation de parution par retour**

ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Nous pouvons transmettre vos annonces légales dans toute la France.

Ventes aux enchères publiques, Avis administratifs, Oppositions, Vie des sociétés, Avis relatifs aux personnes, Marchés publics

> pages 7 à 17

Repères / Chiffres et Indices

- Index bâtiment, baux professionnels / baux commerciaux, loyers d'habitation, etc.

> page 5

Veille commerciale

- Ventes aux enchères publiques
- Enquêtes publiques et Avis
- Informations commerciales du 64
- Synthèse d'appels d'offres

> pages 18 à 20

Actualités économique, fiscale, sociale

JURISPRUDENCE :

- Le testament manuscrit qui n'est pas écrit de la main du testateur est nul.
- Propriétaire : pas d'obligation de signaler un danger ou de clore son terrain.
- La garantie décennale s'applique-t-elle sur les éléments d'équipement installés après la construction ?

> page 6

ACTUALITÉS :

Fuites d'eau après compteur : quelle facturation en cas d'installation non conforme ou de négligence ?

> page 6

FORÊT :

- La bonne température du pin
- Le triple impact d'une intensification de la récolte
- Chasseurs et forêt : c'est gagnant-gagnant

> page 17

SOCIAL :

Mobilités professionnelles : des cadres qui aspirent au changement

> page 21

ACTUALITÉ :

Comptes courants d'associés : taux maximal d'intérêts déductibles

> page 21

« LISEZ-MOI LE MERCREDI » :

Revivez le passé au travers des anciens numéros
Que s'est-il passé le 4 août 1926 ?

> page 22

ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

> pages 23 à 24

Sommaire



Abonnez-vous sur www.petites-affiches-64.com

DOSSIER

Prise de congés payés 2017 : l'essentiel en 15 questions

Le droit à congés s'exerce chaque année. Pour 2017, le salarié a acquis ses congés sur la période de référence comprise entre le 1^{er} juin 2016 et le 31 mai 2017, à raison de 2,5 jours par mois de travail effectif. Il a donc droit à 30 jours ouvrables de congés s'il a travaillé durant toute cette période.



► pages 2 à 5

Abonnements / Service lecteurs - Tél. : 05 59 59 30 26

Possibilité :

- d'acheter les anciens numéros à nos bureaux
archives de 1925 à nos jours,

- de s'abonner ou de se réabonner **en ligne**
www.petites-affiches-64.com

ou par téléphone au 05 59 59 05 02 ou 05 59 59 30 26
et régler par carte bancaire.



Abonnement annuel : 32,00 € / 52 n^{os}